

L'IPEF du futur ? Les positions CFDT

Voici la déclaration préalable des élus CFDT à la commission administrative paritaire (CAP) des **ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts** (IPEF) lors de la réunion d'information du 7 septembre 2017. Cette réunion était organisée par la cheffe de corps, pour une première présentation des suites données au [rapport Duron « IPEF du futur »](#), en présence des deux secrétaires générales du MTES-MT et du MAA.

L'intervention de la CFDT visait à rappeler aux principaux employeurs des IPEF qu'ils se devaient de définir clairement et à long terme leurs besoins en « fonctionnaires du futur » : **éthiques, scientifiques et transversaux** !

Déclaration liminaire de la CFDT sur les suites à donner au rapport Duron « IPEF du futur »

1. La singularité du corps des IPEF... ?

Si nous nous félicitons d'être invités à une réunion de travail avec les deux secrétaires généraux des trois principaux ministères employeurs d'IPEF (MTES, MAA, MT) pour examiner les pistes proposées pour « l'IPEF du futur », nous



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

regrettons vivement, par contre, le refus que nous a été signifié d'inviter des experts non-IPEF à cette réunion, en remettant « à plus tard » la nécessaire réflexion sur l'avenir au sein des fonctions publiques des dizaines de milliers de fonctionnaires de haut niveau scientifique et technique non-IPEF.

D'autre part, cette réunion de travail nous paraît bien tardive et trop peu reliée aux autres documents stratégiques préparés, tant par le ministère de la fonction publique que par les autres ministères employeurs et qui concernent pourtant pleinement le corps des IPEF. Ainsi, le lien avec le « plan managérial » de chaque ministère préparé en 2017 ou avec le « plan d'actions » prévu au MTES/MT à la suite des « assises des métiers de l'ingénieur » (mai 2016) ou encore avec les travaux du conseil supérieur de la Fonction publique de l'État sur l'encadrement supérieur (> avril 2015)...

2. Nos propositions sur les suites à donner au rapport Duron « IPEF du futur »

Nous n'avons pas eu connaissance préalable des « suites » que les SG des trois ministères s'apprêtent à donner aux propositions faites par le groupe de réflexion mis en place pour la rédaction du rapport « IPEF du futur », mais nous tenons à vous faire part des priorités suivantes qui nous apparaissent incontournables dans ces suites à donner au rapport « IPEF du futur » :



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

– mettre en place, particulièrement pour les IPEF confrontés plus que tout autre corps aux conflits d'intérêts entre le monde entrepreneurial et la fonction publique, des mécanismes particuliers, des parcours professionnels incitatifs, etc. pour s'assurer de l'absence de conflits d'intérêts, sans oublier la phase de retour du privé vers la fonction publique, pour lesquels la saisine de la commission de déontologie n'est pas prévue en l'état actuel de la réglementation :

<https://www.alternatives-economiques.fr/hauts-fonctionnaires-preferent-prive/00079448> ;

– veiller à ce que nos employeurs (ministères, opérateurs et collectivités territoriales) traduisent leurs feuilles de route par une estimation des moyens et, surtout, des compétences dont ils ont besoin pour la mise en œuvre de ces feuilles de routes de plus en plus complexes. Ainsi, nos trois principaux employeurs sont engagés dans des lourds programmes de transitions qui nécessitent, plus que tous les autres programmes, des fonctionnaires capables d'intégrer, à la fois, la complexité des choix technologiques à faire pour ces transitions énergétiques, numériques, écologiques (océans y compris), agronomiques, climatiques, sociales, etc. et, en même temps d'être transversaux, entre société civile et gouvernants et, surtout, entre administrations elles-mêmes.

Ce rappel pour demander que l'ensemble des documents de



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

référence, chartes de gestion, feuille de route, etc. qui seront élaborés dans le cadre de ce projet « IPEF du futur » fassent la part belle à :

- *la valorisation des compétences techniques et scientifiques des fonctionnaires (ingénieurs, mais aussi enseignants et chercheurs) ;*
- *leur capacité à élaborer, animer, piloter les projets transversaux, interministériels, internationaux, etc.*

Les « IPEF du futur », ... des fonctionnaires du futur éthiques, scientifiques et transversaux !

Version pdf imprimable

[IPEF Déclaration préalable CFDT réunion 07_09_2017 Rapport Duron IPEF du futur](#)

Vos élus CFDT à la CAP des IPEF :

– titulaires : Nadou Cadic (MTES/DML), Monique Novat (VNF/DT Rhône-Saône) ;

– suppléants : Philippe Hedrich (MAA/DGER), Dominique Thon (Cerema Centre-Est).

N'hésitez pas à [nous contacter](#) !